

Municipalité régionale de comté de Bellechasse
Conseil de la MRC

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la MRC de Bellechasse tenue le 15 janvier 2014, au Centre Administratif Bellechasse, à compter de 19 h 30.

Sont présents les Conseillers suivants :

M. Oneil Lemieux, Armagh
M. André Goulet, Beaumont
Mme Juliette Laflamme, Buckland
M. Marcel Blais, Honfleur
M. Yvon Dumont, La Durantaye
M. Michel Bonneau, Saint-Anselme
M. Dominic Roy, Saint-Charles
Mme Denise Dulac, Sainte-Claire
M. Gaétan Labrecque, Saint-Damien
M. Gilles Nadeau, Saint-Gervais
M. Yvon Bruneau, Saint-Henri
M. Martin J. Côté, Saint-Lazare-de-Bellechasse
M. Bernard Morin, Saint-Léon-de-Standon
M. Donald Therrien, Saint-Malachie
M. Gilles Vézina, Saint-Michel
M. Claude Lachance, Saint-Nazaire
M. Pascal Fournier, Saint-Nérée
M. Daniel Pouliot, Saint-Philémon
M. Gilles Breton, Saint-Raphaël
M. Benoît Tanguay, Saint-Vallier

Formant quorum sous la présidence de M. Hervé Blais, préfet

Sont aussi présents : M. Clément Fillion, directeur général,
M. Christian Noël, directeur général adjoint

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Hervé Blais, préfet, déclare la séance ouverte après constatation du quorum.

C.M. 001 -14

2. ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Bernard Morin,
appuyé par M. Yvon Bruneau
et résolu

que l'ordre du jour suivant soit adopté avec varia ouvert :

1. Ouverture de la rencontre
2. Ordre du jour
3. Procès-verbal du 18 décembre 2013
4. Comptes et recettes du mois
5. Rencontre – Programme Active-Toi
6. Période de questions
7. Aménagement et urbanisme
 - 7.1. Conformités
8. Administration :
 - 8.1. Correspondance
 - 8.2. Correspondance supplémentaire
 - 8.3. Congrès FQM 2014 - Réservations
 - 8.4. Colloque MRC 2014
 - 8.5. Modification entente subvention MAMROT
 - 8.6. Remplacement congé de maternité
 - 8.7. Contrat bande passante Telus
9. Matières résiduelles
 - 9.1. Soumissions contenants Roll-off
 - 9.2. Nomination CGMR hors territoire
 - 9.3. Nomination Comité de vigilance
 - 9.4. Employé régulier temps plein
10. Sécurité incendie
 - 10.1. Version révisée du schéma – Adoption
 - 10.2. Étude faisabilité – Service régional
11. Dossiers :
 - 11.1. Priorisation réseau routier local
 - 11.2. Conseil sans papier
 - 11.3. Nominations comités
 - 11.4. Autres nominations
12. Procès-verbaux
 - 12.1. Conférence des Préfets

- 13. Informations :
 - 13.1. Liste des substituts 2014 C.M.
 - 13.2. Sommaire Pacte rural
 - 13.3. Cotisations club social
 - 13.4. Évacuation et traitement eaux usées – sanctions
 - 13.5. Décret population 2014
 - 13.6. Téléphones personnels des maires
 - 13.7. Social des maires
- 14. Varia
 - 14.1. Entraide Solidarité Bellechasse
 - 14.2. Solidarité rurale
 - 14.3. Marie-Michèle Gagnon

Adopté unanimement.

C.M. 002-14

3. PROCÈS-VERBAL DU 18 DÉCEMBRE 2013

Il est proposé par M. Gilles Breton,
appuyé par M. Gilles Nadeau
et résolu

que le procès-verbal de la séance régulière du 18 décembre 2013 soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement.

C.M.003 -14

4. RAPPORTS DES DÉPENSES AUTORISÉES ET DES RECETTES PERÇUES – DÉCEMBRE 2013

Il est proposé par M. André Goulet,
appuyé par M. Yvon Dumont
et résolu

1° que le rapport des dépenses autorisées pour le mois de décembre 2013, au montant de 4 567 608.08 \$ et celui des recettes pour le mois de décembre 2013, au montant de 758 632.00 \$ soient approuvés tels que présentés.

Adopté unanimement.

5. PROGRAMME ACTIVE-TOI

M. Éric Dufresne, coordonateur du regroupement Active-toi, informe les membres du Conseil sur cette organisation qui a pour objectif et mandat de développer de saines habitudes de vie. Il demande aussi que la MRC désigne un représentant pour siéger sur ce regroupement.

Arrivée de M. Daniel Pouliot à 19 h 45.

C.M.004 -14

6. CONGRÈS FQM

Il est proposé par M. Michel Bonneau,
appuyé par M. Marcel Blais
et résolu

d'autoriser le directeur général à faire la réservation d'un bloc de chambres et d'une suite à l'hôtel Delta de Québec pour le Congrès 2014 de la FQM.

Adopté unanimement.

C.M.005 -14

7. COLLOQUE MRC

Il est proposé par M. Claude Lachance,
appuyé par M. Dominic Roy
et résolu

1° que le colloque 2014 de la MRC se tienne les 8 et 9 mai sous la formule habituelle.

2° que le choix de l'endroit où se tiendra le colloque, de même que les sujets d'ateliers soient déterminés par le Comité administratif.

Adopté unanimement.

C.M. 006-14

8. PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX MRC - ENTENTE DE RECONDUCTION

ATTENDU que l'Entente de gestion relative à l'aide financière accordée par le MAMROT dans le cadre du Programme d'aide financière aux MRC a pris fin le 31 décembre 2013;

ATTENDU que le MAMROT propose de reconduire pour 2014 les mesures de la précédente entente;

ATTENDU qu'il devient nécessaire de signer un avenant à l'entente de gestion intervenue le 3 mars 2011.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Denise Dulac,
appuyé par M. Gaétan Labrecque
et résolu

que M. Hervé Blais, préfet, soit autorisé à signer pour et au nom de la MRC de Bellechasse l'avenant à l'entente de gestion relative au programme d'aide financière aux MRC, prolongeant ainsi ladite entente à l'exercice financier 2014.

Adopté unanimement.

C.M.007 -14

9. REDDITION DE COMPTES 2013 – PROGRAMME D'AIDE AUX MRC

ATTENDU que le rapport de reddition de compte pour le programme d'aide aux MRC du MAMROT a été déposé au Conseil de la MRC;

ATTENDU que ce rapport doit être approuvé par une résolution afin que le directeur général soit autorisé à le transmettre à la direction régionale du MAMROT.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Martin J. Côté,
appuyé par M. Bernard Morin
et résolu

d'approuver le rapport déjà déposé et d'autoriser le directeur général à le transmettre à la direction régionale du MAMROT.

Adopté unanimement.

C.M. 008-14

10. REMPACEMENT CONGÉ DE MATERNITÉ

ATTENDU le départ de Mme Isabelle Bolduc, technicienne au service des eaux usées, pour un congé de maternité;

ATTENDU que la direction recommande que ce poste soit comblé par Mme Nathalie Rouleau, afin de permettre une transmission de connaissances relativement à ce dossier, facilitant ainsi le remplacement de congé de courte durée de la détentrice du poste;

ATTENDU qu'il devient nécessaire de combler le poste de secrétaire pour la durée de ce congé de maternité.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Donald Therrien,
appuyé par M. Gilles Vézina
et résolu

que le directeur général de la MRC soit autorisé à effectuer le remplacement de Mme Nathalie Rouleau, secrétaire, pour la durée du congé de maternité de Mme Isabelle Bolduc.

Adopté unanimement.

11. SERVICE RÉGIONAL INTERNET DÉDIÉ

ATTENDU que les MRC de Bellechasse, Montmagny, L'Islet et la Commission scolaire de la Côte-du Sud partagent un réseau internet dédié passant par le réseau de fibre optique mis en place dans le cadre du programme « Villages Branchés »;

ATTENDU que le fournisseur actuel de ce service est Telus;

ATTENDU que ce contrat vient à échéance en février 2014;

ATTENDU que Telus a déposé une nouvelle proposition de service pour un contrat de 36 mois;

ATTENDU que la bande passante utilisée par les partenaires passerait de 60 MBPS à 300 MBPS pour un coût inférieur au coût actuel, soit 2 450 \$ mensuellement comparativement à 2 800 \$ actuellement;

ATTENDU que les partenaires ont analysé la proposition déposée et qu'elle les satisfait;

ATTENDU que la MRC de Bellechasse est l'organisme gestionnaire de ce contrat pour les 4 partenaires.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Yvon Bruneau
appuyé par M. Oneil Lemieux
et résolu

que M. Clément Fillion, directeur général, soit autorisé à signer le contrat de fourniture du service régional internet dédié avec Telus selon la proposition soumise le 7 janvier 2014 par M. Pierre Rodrigue.

Que les coûts de ce service soient répartis de la façon suivante :

2/3	Commission scolaire de la Côte-du-Sud
1/9	MRC de l'Islet
1/9	MRC de Montmagny
1/9	MRC de Bellechasse

Adopté unanimement.

C.M.010 -14

12. SOUSSIONS – CONTENANTS MÉTALLIQUES (ROLL-OFF)

ATTENDU l'orientation du Conseil en matière de collecte des encombrants;

ATTENDU que l'achat de quatre (4) conteneurs métalliques a été prévu au cours de l'année 2014;

ATTENDU qu'une demande de soumissions a été faite par voie d'invitation auprès de 3 entreprises.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Martin J. Côté,
appuyé M. Gilles Breton
et résolu

d'accepter la soumission qui a été déposée par Fabrication DALJI inc., au montant de 23 040 \$ avant taxes pour la fourniture et la livraison de 4 contenants métalliques mesurant 20 pieds X 8 pieds X 7 ½ ayant un volume de 40 verges cubes.

Adopté unanimement.

C.M. 011-14

13. CGMR - REPRÉSENTANT HORS TERRITOIRE

ATTENDU que Madame Laurence Hallé, mairesse de la municipalité de Sainte-Euphémie, a siégé sur le Comité de gestion des matières résiduelles pour la période de janvier 2010 à octobre 2013 à titre de représentante des municipalités hors territoire;

ATTENDU que M. Denis Beaulieu, maire de la municipalité de Sainte-Justine et M. Gilles Giroux, maire de la municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire, sont intéressés à siéger sur ce Comité;

ATTENDU que Mme Hallé était mairesse d'une municipalité située sur le territoire de la MRC de Montmagny;

ATTENDU qu'il y a lieu de privilégier un principe d'alternance relativement à la provenance du représentant des municipalités hors-territoire soit entre les MRC de Montmagny et Les Etchemins.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Michel Bonneau,
appuyé M. Martin J. Côté
et résolu

de nommer M. Denis Beaulieu, maire de la municipalité de Sainte-Justine, sur le Comité de gestion des matières résiduelles (CGMR) comme représentant des municipalités hors territoire conformément à l'article 6.1 du règlement 127-02 établissant les compétences de la MRC de Bellechasse dans le domaine de la gestion des matières résiduelles.

Adopté unanimement.

C.M.012 -14

14. NOMINATION – COMITÉ DE VIGILANCE

Il est proposé par M. André Goulet,
appuyé par M. Dominic Roy
et résolu

que M. Gilles Breton soit nommé pour représenter la MRC sur le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique.

Adopté unanimement.

C.M. 013-14

15. M. ALAIN GAUDREAU – EMPLOYÉ RÉGULIER À TEMPS PLEIN

ATTENDU que M. Alain Gaudreau a été embauché par la MRC de Bellechasse le 10 mai 2006 comme employé occasionnel au lieu d'enfouissement technique;

ATTENDU que la présence d'au moins deux employés manuels est maintenant requise sur une base annuelle pour accomplir toutes les tâches reliées à l'exploitation du lieu d'enfouissement technique notamment en raison du suivi rigoureux exigé pour assurer le fonctionnement et la surveillance des quatre (4) torchères et de l'appareil de mesure en continu du H₂S;

ATTENDU que M. Gaudreau accomplit également des tâches relatives à l'entretien de la piste cyclable et opère lorsque nécessaire, les camions pour la collecte et le transport des matières résiduelles;

ATTENDU que M. Gaudreau a cumulé 2 169 heures de travail en 2013.

En CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Marcel Blais,
appuyé par M. Gilles Nadeau
et résolu

d'accorder à M. Alain Gaudreau un poste d'employé régulier à temps plein à partir du 1^{er} janvier 2014.

Adopté unanimement.

C.M. 014-14

16. APPROBATION DE LA VERSION RÉVISÉE DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN INCENDIE

ATTENDU que le Comité de sécurité incendie a adopté la résolution no CSI 12-13 lors de sa réunion du 28 octobre 2013 pour entériner le contenu de la version révisée du schéma de couverture de risques;

ATTENDU que les membres de ce Comité se sont réunis à neuf (9) reprises au cours de l'année 2013 pour soumettre cette version révisée du schéma de couverture de risques qui est toujours en vigueur même si la date d'échéance était théoriquement fixée au mois de septembre 2011.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Michel Bonneau,
appuyé par M. Pascal Fournier
et résolu

1° que le Conseil de la MRC de Bellechasse approuve officiellement le projet version révisée du schéma de couverture de risques en sécurité incendie tel que déposé (version du 12 novembre 2013).

2° que ce projet de version révisée du schéma soit transmis au ministère de la Sécurité publique afin qu'il puisse se prononcer sur sa recevabilité et ce, préalablement à la tenue des consultations publiques et à l'adhésion des municipalités locales.

Pour : 17

Contre : 3

Adopté majoritairement.

C.M.015 -14

17. PRIORISATION RÉSEAU ROUTIER LOCAL

ATTENDU que la MRC de Bellechasse a appliqué au « Programme Plan d'intervention en infrastructures routières locales » (PIIRL) et a été acceptée;

ATTENDU que la MRC, dans le cadre de ce plan d'intervention, doit identifier ses routes prioritaires les plus déterminantes pour le développement et la vitalité de son territoire;

ATTENDU que la reconnaissance de ce réseau prioritaire doit être effectuée suite à une analyse basée sur des critères permettant une sélection des routes les plus stratégiques;

ATTENDU la recommandation de la direction de la MRC relative aux critères devant servir à l'évaluation des routes prioritaires de la MRC.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Martin J. Côté,
appuyé par M. Donald Therrien
et résolu

que les critères d'évaluation suivants devant servir à identifier les routes prioritaires les plus déterminantes pour le développement de la MRC soient acceptés avec le système de pointage proposé :

Accès à des infrastructures d'importance socio-économique telles que :	PTS
Centre touristique ou récréatif	15
Équipement ou parc industriel	15
Équipement municipal à vocation régionale (Aréna, MRC, LET, Etc.)	10
Établissement public régional (École secondaire, centre de santé, Etc.)	10
Carrière / sablière	10
Total :	60

Liaison inter-municipale majeure entre plusieurs municipalités	10
---	----

Liaison majeure pour atteindre une route sous la responsabilité du MTQ	10
---	----

Route reconnue pour l'importance de son débit journalier	10
---	----

Importance du trafic lourd	10
Total :	100

que l'analyse des routes prioritaires soit effectuée par un Comité technique formé de M. Daniel Pouliot, M. Gilles Nadeau et M. Gilles Breton, maires, ainsi que messieurs Clément Fillion, Christian Noël, Gaétan Patry, Dominique Dufour et Sébastien T. Lemieux.

qu'une recommandation du réseau prioritaire à retenir soit soumise, pour décision, à la séance du Conseil de la MRC du 19 février prochain.

Adopté unanimement.

18. CONSEIL SANS PAPIER

Suite au dépôt d'un document faisant le point sur le dossier « conseil sans papier », il est convenu à l'unanimité de poursuivre ce dossier. Les membres du Conseil sont en accord avec le principe que chaque élu soit propriétaire de sa tablette et qu'une compensation d'environ 10 \$ par séance du Conseil de la MRC soit versée pour l'utilisation de leur tablette à des fins municipales régionales. Il est aussi proposé d'effectuer un achat regroupé pour les personnes intéressées.

La date du début du « conseil sans papier » est fixée à la séance de mars. Par contre, dès la séance de février, les documents de la séance seront transmis sous forme PDF pour les élus ayant déjà leur tablette.

C.M.016 -14

19. ÉLECTION DES COMITÉS

Les maires s'étant réunis par secteur avant la présente séance pour statuer sur la composition des comités internes de la MRC.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Gilles Breton,
appuyé par M. Dominic Roy
et résolu

que la composition des Comités internes de la MRC soient les suivants :

COMITÉ ADMINISTRATIF

Présidence : M. Hervé Blais, préfet

Secteur A : M. Michel Bonneau

Secteur B : M. Claude Lachance, préfet suppléant

Secteur C : M. André Goulet

Secteur D : M. Gilles Breton

Secteur E : Mme Juliette Laflamme

COMITÉ DE LA RURALITÉ

Secteur A : M. Yvon Bruneau

Secteur B : M. Bernard Morin

Secteur C : M. Yvon Dumont

Secteur D : M. Dominic Roy

Secteur E : M. Daniel Pouliot

COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

Secteur A : M. Yvon Bruneau
Secteur B : M. Donald Therrien
Secteur C : M. Benoît Tanguay
Secteur D : M. Gilles Nadeau
Secteur E : Mme Juliette Laflamme

COMITÉ TRANSPORT DE PERSONNES

Secteur A : M. Michel Bonneau
Secteur B : Mme Denise Dulac
Secteur C : M. Benoît Tanguay
Secteur D : M. Gilles Breton
Secteur E : Mme Juliette Laflamme

COMITÉ PISTE CYCLABLE

Secteur A : M. Michel Bonneau
Secteur B : Mme Denise Dulac
Secteur C : M. André Goulet
Secteur D : M. Gilles Nadeau
Secteur E : M. Oneil Lemieux

COMITÉ SÉCURITÉ PUBLIQUE

Secteur A : M. Michel Bonneau
Secteur B : M. Bernard Morin
Secteur C : M. Yvon Dumont
Secteur D : M. Pascal Fournier
Secteur E : M. Hervé Blais

CONSEIL D'ADMINISTRATION CLD

Secteur A : M. Yvon Bruneau
Secteur B : M. Donald Therrien
Secteur C : M. Gilles Vézina
Secteur D : M. Pascal Fournier
Secteur E : Mme Juliette Laflamme

COMITÉ DE SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Secteur A : M. Yvon Bruneau
Secteur B : M. Claude Lachance
Secteur C : M. Benoît Tanguay
Secteur D : M. Dominic Roy
Secteur E : M. Hervé Blais, préfet

COMITÉ DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Secteur A : M. Michel Bonneau

Secteur B : M. Marcel Blais

Secteur C : M. Gilles Vézina

Secteur D : M. Dominic Roy

Secteur E : M. Daniel Pouliot

CGMR

Secteur A : M. Gilles Nadeau

Secteur B : M. Marcel Blais

Secteur C : M. Yvon Dumont

Secteur D : M. Donald Therrien

SÉCURITÉ INCENDIE

Secteur Sud : M. Bernard Morin

Secteur Centre : M. Gilles Nadeau

Secteur Nord : M. Gilles Vézina

Adopté unanimement.

C.M.017 -14

20. AUTRES NOMINATIONS

Il est proposé par M. Gilles Nadeau,
appuyé par M. Donald Therrien
et résolu

que M. Yvon Dumont, maire de La Durantaye, soit nommé comme représentant du milieu municipal à la Table prévention alcool au volant.

que M. André Goulet, maire de Beaumont, soit délégué pour siéger à la Table de concertation régionale de gestion intégrée du Saint-Laurent, zone Québec.

que M. Claude Lachance, maire de Saint-Nazaire, soit délégué pour siéger au regroupement Active-toi.

que M. Claude Lachance, maire de Saint-Nazaire, soit nommé pour représenter la MRC sur le Comité culturel régional de la MRC de Bellechasse.

Adopté unanimement.

21. COMPTE-RENDU

Le compte-rendu de la Conférence des préfets des MRC de Chaudière-Appalaches est déposé à titre d'information.

22. SOMMAIRE PACTE RURAL

Le sommaire des projets financés par le Pacte rural 2007-2014, comprenant également les versements effectués en date du 17 décembre 2013, est déposé par M. Christian Noël.

23. DÉCRET POPULATION 2014

Le décret 2014 de la population des vingt (20) municipalités de la MRC de Bellechasse est remis à titre d'information. Les données proviennent de l'Institut de la statistique du Québec.

24. ÉVACUATION ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES - SANCTIONS

Un extrait du règlement provincial sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées et relatif à l'augmentation de certaines amendes, suite à des infractions à ce règlement, est déposé à titre d'information.

C.M.018 -14

25. MARIE-MICHÈLE GAGNON - FÉLICITATIONS

Il est proposé par M. Bernard Morin,
appuyé par Mme Juliette Laflamme
et résolu

1^o que le Conseil de la MRC de Bellechasse transmette ses félicitations à Mme Marie-Michèle Gagnon de Lac-Etchemin pour sa performance qui lui a permis de remporter le super combiné d'Altenmarkt en Autriche le 12 janvier 2014, sa première victoire en Coupe du monde.

2^o que ce Conseil souligne également l'excellence de ses résultats antérieurs et lui souhaite tout le succès possible lors des Jeux olympiques de Sotchi.

Adopté unanimement.

C.M. 019-14

26. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Gaétan Labrecque
et résolu

que l'assemblée soit levée à 22 h 25.

Adopté unanimement.

Préfet

Secrétaire-trésorier